

# **Coopération judiciaire civile: entreprises, procédures d'insolvabilité ayant un effet transfrontalier**

1999/0806(CNS) - 21/02/2000

La commission a adopté le rapport (procédure de consultation) de Kurt LECHNER (PPE/DE, D) qui approuve la proposition de la Commission relative aux procédures d'insolvabilité ayant des effets transfrontaliers sous réserve de trois amendements de nature technique et de deux amendements de nature procédurale (relatifs aux modalités pour la présentation de rapports et à la procédure à suivre pour modifier certaines dispositions du règlement). La commission se félicite de l'initiative de rédiger un règlement dans ce domaine.